



Le mot des Commissions

CCAS :

- Le Café Causette a repris son activité le 23 septembre avec une bonne participation. Dorénavant le Café Causette aura lieu le 3ème mardi du mois et nous serions heureux d'y accueillir plus d'hommes.
- Le CCAS a convié les 75 ans et + à son traditionnel goûter le mercredi 17 Septembre à la salle du Bocage. Cet après-midi était animé par Louissette et Lionel de Vouvant 139 personnes y ont participé dans une ambiance détendue. L'organisation et le service étaient assurés par les membres du CCAS, de la municipalité et de diverses associations.

Commission Information et Communication

- Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos clichés jusqu'au 31 octobre 2014, pour le concours photos, sur le thème : Matin.
Règlement disponible en Mairie ou sur le site internet <http://www.saintmesmin.com>
- Nous invitons les Associations et les Mesminois engagés dans des associations alentour à nous transmettre toute information et évènement.

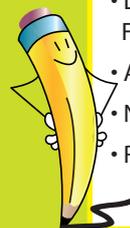


Commission Culture et Tourisme

- L'exposition des œuvres d'Alix Marboeuf organisée par la municipalité a permis à tous de découvrir les toiles et tapisseries de cette artiste mesminoise. Nous remercions sa famille de nous avoir permis d'exposer ses œuvres.

Sommaire

- Les mots des Commissions1
- Les 100 Ans de la Grande Guerre2
- La Rentrée de nos Écoles3
- École Privée être et devenir4
- Vie associative de notre commune 4 - 5
- Ces coiffeuses qui coiffent... ..6
- L'Association Familles Rurales fête Noël7
- Agenda de fin d'année8
- Nuisances & amendes8
- Recensement8



Commissions Voirie et Bâtiment

Quelques travaux réalisés à ce jour :

- Les trottoirs du bourg ont été rénovés en bicouche
- Les finitions de voirie sont terminées au lotissement des Pommiers
- Le bardage du bâtiment commercial communal, Proxi, est lui aussi terminé

Les commissions Voirie / Urbanisme / Cadre de vie, et Bâtiments - Matériels, poursuivent leurs réflexions sur les différents projets : réfection des allées et agencement du Jardin du Souvenir au cimetière, l'aménagement des abords du Plan d'eau des Morineaux...



les 100 ans de la Grande Guerre

• Pour commémorer les 100 ans de la Grande Guerre, la municipalité organise une exposition avec l'aide des enfants des deux écoles et de la Bibliothèque. Inauguration le 11 novembre 2014, exposition qui durera trois semaines.

Inauguration de l'exposition le 11 novembre 2014



Les élèves des deux écoles devant le monument aux morts de Saint Mesmin





la Rentrée de nos Écoles

École publique Les P'tits Minois

C'est dans une cour d'école fraîchement repeinte que les élèves des « P'tits Minois » ont fait leur rentrée. Au total, ce sont 74 élèves qui sont arrivés le 2 septembre dernier. Ils sont répartis en 3 classes : une classe de PS-MS à 22 élèves avec Marie RAMBAUD (enseignante) et Nadine POINT (ATSEM), une classe de GS-CP-CE1 à 25 élèves avec Julie RABREAU (enseignante) et Hélène MARTINEAU (ATSEM) et une classe de CE2-CM1-CM2 à 27 élèves avec Emilie PENAUD qui assure également la direction de l'école.

Cette nouvelle année scolaire est marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : la semaine à 4 jours et demi de classe avec le mercredi matin. C'est également la 1^{ère} année de notre nouveau projet d'école 2014-2017 dont les objectifs sont les suivants :

Au total, ce sont 74 élèves

- Poursuivre l'enrichissement lexical au service de la compréhension.

- Poursuivre l'engagement des élèves dans une ouverture culturelle variée.

- Engager les élèves dans une attitude plus citoyenne (cycles 1, 2,3) et devenir élève (cycle 1).

Nos projets s'orienteront, cette année, autour du thème des contes, du patrimoine local et de l'histoire. Ainsi plusieurs actions viendront alimenter la vie scolaire : une visite du château de St Mesmin, des rencontres réseau avec les écoles de Chavagnes les Redoux et Montournais, des visionnages de films autour des contes avec l'association « ciné-jeunes », un parcours culturel pour les élèves de cycle 3 sur 3 jours (visite de l'Historial, de Tiffauges et Mouilleron en Pareds)...

Les élèves sont également engagés dans d'autres projets : musique avec le Conseil général, rencontres sportives, spectacles à l'Echiquier, actions lors de la semaine du goût...



Bibliothèque Pages Magiques

- Programme des bébés lecteurs : tous les 1^{ers} mardis du mois, les enfants de 6 mois à 3 ans sont invités dans la bibliothèque Pages Magiques pour l'animation « bébés lecteurs ».

Découverte de l'objet livre, comptines, chansons et jeux de doigts sont au programme pour s'initier au plaisir des histoires.

Cette année, la mascotte c'est Anatole le petit chien !
- Contes avant Noël par la conteuse Alice CHAINTRON, le mercredi 17 décembre 2014 à 17 h, pour les enfants de 3 à 8 ans (sur inscription).

Pour tout autre renseignement, visite de l'école ou inscription, n'hésitez pas à contacter Mme PENAUD, directrice de l'école au 02.51.91.95.52 ou par mail : ce.0850560x@ac-nantes





Sur la photo de gauche à droite :
Thomas DEVAUD, Pauline DELAUDAUD, Marion BATY, Marie Odile GENTILHOMME,
Magalie BURGOT (qui remplace Sandrine AUBRY congé maternité) Marie Christine
PAILLAT, Bénédicte SICOT, Laurette MARTIN, Elisabeth DAVIET (nouvelle enseignante
spécialisée) et Claudie GABORIT.

École privée Être & Devenir

**une enseignante
spécialisée vient
d'être nommée**

L'école compte 106 élèves pour cette nouvelle rentrée répartis en 4 classes :

- PS/MS : Claudie GABORIT
- GS/CP : Marie Odile GENTILHOMME (lundi et mardi) et Sandrine AUBRY (jeudi et vendredi)
- CE1/CE2 : Marion BATY (lundi et mardi) et Pauline DELAUDAUD (jeudi vendredi)
- CM1/CM2 : Thomas DEVAUD et Pauline DELAUDAUD, le mardi, jour de décharge

Laurette MARTIN est présente tous les matins aux côtés de Claudie GABORIT et assure la surveillance de la sieste des petits.

Marie Christine PAILLAT intervient tous les matins dans la classe de Marie Odile GENTILHOMME et Pauline DELAUDAUD. L'après-midi, elle assure son service auprès des élèves des classes élémentaires et de l'administration de l'école.

Bénédicte SICOT, Auxiliaire de vie dans l'école a 20h pour le suivi des élèves en situation de handicap.

Depuis la rentrée une enseignante spécialisée vient d'être nommée : Elisabeth DAVIET. Elle sera à l'école les lundis et jeudis pour le suivi des élèves en difficulté. Le réseau d'aide était sans enseignant depuis 6 ans. Sa nomination est une très bonne nouvelle pour les enfants et les enseignants.

Projet d'année :

- Projet d'année : autour des héros. Un travail en partenariat avec la Mairie et l'École des P'tits Minois est en place pour vivre un temps fort autour du Centenaire le 11 novembre. Les élèves de cycle 3 seront invités à entrer dans cette période de l'histoire à travers la littérature de jeunesse notamment.
- Projet théâtre / danse et littérature reconduit pour tous les niveaux.
- Les CM travailleront avec le CAUE de la Vendée : «regard sur mon paysage» avec huit autres écoles du département.

Vie associative de notre commune

Association du Restaurant Scolaire

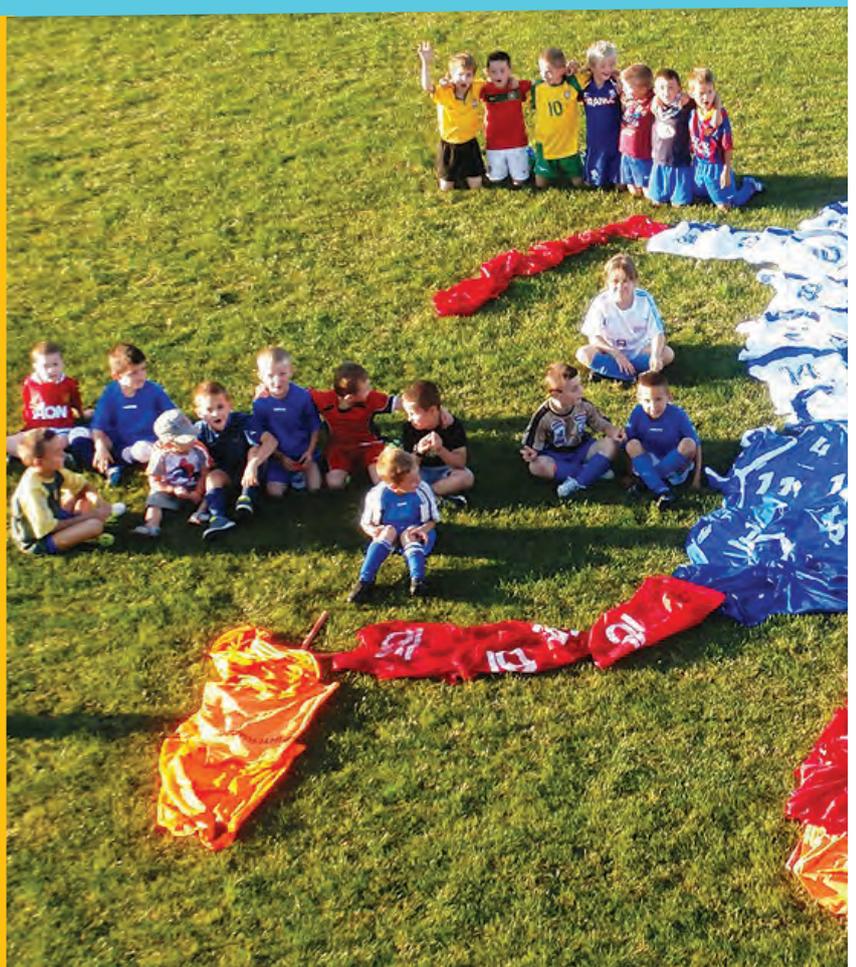
Bénévoles à la cantine : pour quoi faire ?

L'association de gestion du restaurant scolaire recherche des bénévoles pour accompagner les petits et moyens des 2 écoles sur le temps du repas.

Actuellement, une équipe de 10 personnes se charge d'encadrer les plus jeunes (3-5 ans) de 12h15 à 13h15. Cette bénévole sera présente chaque jour avec les enfants pour les aider à préparer leur assiette, les inciter à goûter, leur transmettre le plaisir d'être à table.

Devenir bénévole : c'est s'engager un jour par quinzaine, ou pour des remplacements occasionnels : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Si vous souhaitez partager un peu de votre temps avec les petits de Saint-Mesmin ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'association : rescol.st.mesmin85@gmail.com



Palet Club de Saint Mesmin



Le Club vous informe que le Samedi 25 Octobre se tiendra le concours interne en doublettes. Il se déroulera à la salle des Halles, inscription à 14 h 00.

Ce concours est réservé aux habitants de Saint Mesmin (non licencié) et si un équipier de la doublette est licencié du club, son partenaire lui devra être non licencié.

Renseignements et inscriptions au 06 72 26 52 63

Club de Tarot « l'Excuse »

Le club a repris son activité depuis le 22 Août, les soirées se font donc tous les 15 jours à partir de cette date, à la salle de l'Hermitage à partir de 20 h 30. Le concours du club aura lieu le Samedi 7 Février à la salle du Bocage à partir de 13h30.

Contact

Président GRIECO René 06 47 25 71 01
Secrétaire MOREAU Pascal
Trésorière POUPLIN Sylvie

Association Gymnastique Volontaire

L'association de gymnastique volontaire reprend ses activités le mercredi, avec la gym douce de 18 h à 19 h, puis la gym tonique de 19 h 30 à 20 h 30.

Les cours ont lieu à la salle du Bocage et sont assurés par une monitrice diplômée.

Les personnes intéressées doivent se munir d'un tapis de sol et d'une bouteille d'eau.

Les cours sont ouverts à tous (adultes et adolescents).

Contact : 02 51 61 58 71

Les Jours Heureux

Le Conseil d'administration des Jours Heureux vous invite à vous joindre aux résidents et amis de la MARPA au LOTO qui se tiendra :

LE MERCREDI 29 OCTOBRE à 14 HEURES à la MARPA
Bulletins d'inscription à retirer à la Mairie ou à la Marpa.

Les Jours Heureux

Association des amis de la MARPA Arc en Ciel
Allée du Levant 85700 Saint Mesmin
Tél. 02 51 57 69 30
marpa.arcenciel@wanadoo.fr

LA JOURNÉE D'ACCUEIL DE DÉBUT DE SAISON



ASM Football

Le club est toujours à la recherche de joueurs, joueuses de tout âge pour étoffer les effectifs limités cette saison.

Nous recherchons également des bénévoles pour s'impliquer dans la vie du club (permanence du bar, arbitrage, dirigeant...).

Le club est toujours à la recherche de joueurs





ASM BASKET

Votre enfant souhaiterait pratiquer une activité sportive ? Sachez que le club de basket de Saint-Mesmin est prêt à accueillir votre enfant né en 2008 ou 2009. Il pourra découvrir ce sport tous les mercredis de 17 h 00 à 18 h 00 (les horaires peuvent changer), à la salle omnisports de Saint-Mesmin.

> Pour cela nous proposons, 3 séances de découverte, après celle-ci votre enfant pourra continuer à pratiquer cette activité en adhérant au club par la prise d'une licence.

> Pour le bon déroulement des séances, le bureau ainsi que les encadrants, ne souhaitent pas que les parents restent durant celles-ci. Les enfants seront encadrés par une personne majeure, cette année Freddy Chemineau. Ils seront donc sous sa responsabilité. Il aura comme assistants Florentine Point, Carmen Logeais et Alan Paquereau.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
Président : Thierry Logeais au 02 51 91 95 01
Secrétaire : Lolita Croué au 02 51 91 27 30
Secrétaire adjointe : Laureline Vincendeau au 02 51 64 60 34

Ping Pong Club



Le Tennis de table organise son dîner dansant le samedi 29 Novembre 2014, salle des Halles.

Prix des repas : Adulte : 10 € - Enfant : 5 €
Inscriptions : AUMONT Albin : 02 51 57 07 61 ou
HERAUD Francis : 06 81 00 19 67



Les temps qui courent...
Volet 1 - La vie avec Oradour
Samedi 29 novembre 20h30
Salle du Bocage
Saint-Mesmin
12 € - 10 €

Spectacle de et avec Bernadète Bidaude

Bernadète Bidaude a mis en mots, son parcours à Oradour-sur-Glane. Dont sa rencontre avec Robert Hébras qui dit que «c'est chaque jour qu'il faut faire le chemin pour ne pas devenir une bête». Un spectacle pour que de la mémoire advienne la vie !

Renseignements au 09 64 03 40 19
Dans le cadre du Festival d'automne «Mémoire, mémoires»
Organisé par Arts-métiss - <http://www.artsmetiss.com>



Ces coiffeuses qui coiffent et qui décoiffent Saint Mesmin



Salon INNOVA'TIF

Après 20 ans de coiffure, j'ai travaillé dans différents salons. J'ai acquis de l'expérience et de l'organisation mais aussi ce qui me semble le plus important, le relationnel et l'écoute de client afin de satisfaire au mieux. Je reste néanmoins active au niveau des formations afin d'apporter des nouveautés. Cela fait 8 ans que je suis à St Mesmin, et je remercie ma clientèle fidèle.

Ouverture le lundi de 9h15 h à 12h puis de 14 h à 18 h, mercredi et jeudi de 9h15 à 12h et de 14h à 19h, vendredi de 9h à 19h et le samedi de 8h à 16h (sur RDV).



Salon L'COIFF

Je vous propose différents services tels que coupe, couleur, mèches, permanente, coiffure de cérémonie et de fête, conseil en coiffage, rasage à l'ancienne, pose de vernis semi-permanente, pose d'extensions (sur commande) ...

Coiffeusement, Lucie

C'est avec plaisir que je vous accueillerai dans mon salon, du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, puis le vendredi de 9 h à 19 h et enfin le samedi de 9 h à 15 h (plutôt sur demande).



Salon FREE STYL'

Créé en avril 2003 par Cécilia MICHENEAU, vous êtes accueillis par Dany pour réaliser toutes vos techniques (couleur, mèches, permanente...) et coupes pour toute la famille.

Le salon est ouvert le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h 30, le jeudi de 9 h à 12 h puis de 14 h à 19 h, le vendredi de 8 h 30 à 19 h et enfin le samedi de 8 h à 13 h.





L'Association Familles Rurales Fête Noël
SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014
de 10h à 18h
A la salle des Halles à Saint Mesmin

**ENTRÉE
GRATUITE**

L'association Familles Rurales organise, pour sa 1^{re} édition, une journée exceptionnelle sur le thème de Noël avec différents ateliers pour les familles.

Animations ouvertes sur toute la journée :

-  Atelier bricolage : décoration de Noël avec l'« atelier loisirs créatifs »
-  Atelier Bricolage : boule de Noël en patchwork avec « le patchwork »
-  Balade en calèche avec le père Noël
-  Structure gonflable pour les enfants de 3 à 12 ans
-  Maquillage artistique avec une professionnelle
-  Jeux en bois géant
-  Atelier coloriage de Noël
-  Sculptures sur ballons réalisées par un professionnel

Au Programme



Initiation à la sculpture sur ballon par un professionnel :

- de 10h à 10h30
- de 13h30 à 14h

Spot de magie réalisé par un professionnel :

12h 16h30

Initiation à la magie par un professionnel :

- de 11h à 11h30
- de 15h à 15h30

Initiation à la danse par « Kdanse » :

- de 10h30 à 10h45 et de 11h45 à 12h pour les 3-6 ans
- de 11h à 11h30 pour les 7-10

Pour le bon déroulement de la journée, nous demanderons que les enfants soient accompagnés de leurs parents ou grands parents



25 octobre 2014
Concours interne
palet club

29 octobre 2014
Loto des Jours Heureux
à la MARPA

11 novembre 2014
Début de l'expo
commémorative 14/18

19 novembre 2014
Don du sang
à la salle du Bocage

29 novembre 2014
Spectacle
«Les temps qui courent»

29 novembre 2014
Diner dansant
Tennis de table

29 - 30 nov. 2014
Collecte pour la Banque
Alimentaire à Proxi

20 décembre 2014
Journée Noël
Familles Rurales

10 janvier 2015
à 10h30
Vœux à la population

Contacts

• Pour nous contacter facilement voici notre adresse mail, commune à tous les membres de la commission Information / Communication : infocomm85@orange.fr

• Pour tout renseignement ou réclamation, veuillez vous rapprocher de la mairie, nos secrétaires passeront le message au Maire ou à l'un de ses adjoints.

• Exceptionnellement la mairie sera fermée les 24 & 31 décembre 2014 à midi.



Une nuisance trop fréquente et très gênante

Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

les nuisances provoquées par des aboiements

Aboyer est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est punissable d'une amende de 3^e classe (jusqu'à 450 €).

Si de plus, les aboiements des chiens sont provoqués par les maîtres de ceux-ci, en vue de troubler la tranquillité d'autrui, ce comportement peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 € d'amende.



Du 15 janvier au 14 février 2015, des agents recenseurs, engagés par la commune, passeront à domicile. Ils déposeront un document à remplir et repasseront le récuperer, à noter cette année, la possibilité d'effectuer son recensement en ligne. Plus d'informations sur www.le-resencement-et-moi.fr

2015

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment s'inscrire



• En mairie

Ouverture de la mairie

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
Mardi : 8 h - 12 h
Mercredi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 8 h - 12 h
Vendredi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h

ATTENTION : cette année veuillez-vous adresser à la mairie avant 12 h le 31 décembre 2014

Pièces à fournir



1. Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou expiré depuis 2012



2. Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau, de téléphone fixe ou portable, taxe d'habitation, impôt sur le revenu)

PIÈCE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES PERSONNES HÉBERGÉES

• Certificat d'hébergement signé par l'hébergeant

À savoir



Date limite (pour une prise d'effet au 1^{er} mars de l'année suivante).



Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office (entre le 1^{er} mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante).

VOTE